

VAE Validation des acquis d'expérience

SECTEUR TRANSVERSAL

Mai 2023

CFPPA/OFA

EPLEFPA

de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE



TAUX DE RÉUSSITE

> Réussite sur 3 ans: 90% (9/10 en moyenne)



SATISFACTION

> Promotion 2022 : 95% (10 candidats accompagnés)



DURÉE

> de 10 à 20 heures



CONDITIONS D'ADMISSION

> Selon critères

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.



Contact

cfppa.roanne@educagri.fr



Qu'est-ce qu'obtenir une certification par la VAE ?

Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'une durée minimale de 1 an (1607h), en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Objectifs professionnels

- Obtenir une certification totale ou partielle, qui peut être complétée par une formation afin d'obtenir la certification (VAE hybride)
- Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité
- Faire reconnaître ses compétences professionnelles, personnelles et sociales
- Obtenir un niveau de qualification pour : accéder à une formation d'un niveau supérieur, s'inscrire à un concours, changer d'emploi, évoluer professionnellement, obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle, développer la confiance en soi.

Organisation de l'accompagnement

- Vous pourrez accéder à l'accompagnement tout au long de l'année dès réception de votre avis d'inscription au diplôme par la voie de la VAE (recevabilité).
- Le délai de traitement moyen pour l'enregistrement par le CFPPA d'un apprenant est de 15 jours après la date du positionnement et la validation définitive d'entrée en formation est conditionnée à l'obtention du financement
- L'accompagnement alterne des phases d'entretien avec l'accompagnateur et de travail personnel.
- La durée de l'accompagnement sera individualisée suite au positionnement qui aura été fait par l'accompagnateur lors d'un entretien préalable.
- L'ensemble de la démarche dure en moyenne douze mois (de la définition du projet jusqu'aux épreuves de validation devant le jury).

Méthodes et modalités pédagogiques

- L'accompagnement est un appui méthodologique permettant de repérer et décrire les activités développées au cours des expériences vécues, de les rapprocher du référentiel de la certification visée pour élaborer le dossier de validation. Il comprend également la préparation à l'entretien avec le jury.
- Les phases d'entretien avec l'accompagnateur se feront en présentiel ou distanciel selon un calendrier de travail défini auparavant et qui pourra s'adapter à votre organisation personnelle. L'accompagnateur s'engage sur un appui méthodologique et non sur le résultat de la validation.
- Les moyens pédagogiques seront définis en amont avec le candidat et notés sur une convention.

VAE Validation des acquis d'expérience



Pré-requis et conditions d'admission

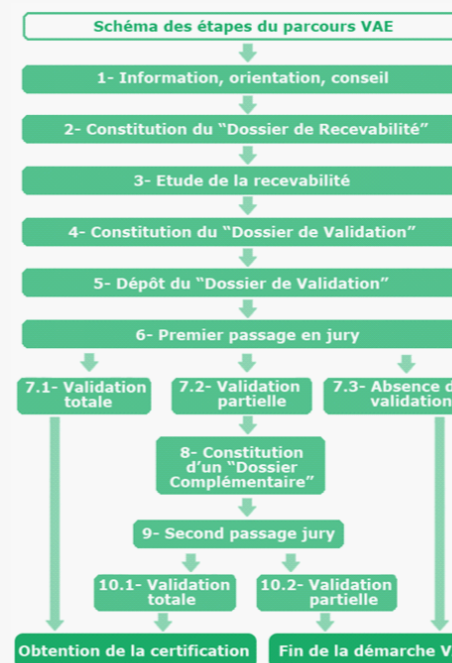
- Afin d'accéder à l'inscription au diplôme par la voie de la VAE, il est nécessaire de réaliser une démarche préalable de demande d'inscription auprès du certificateur via un dossier de demande de recevabilité à la VAE (CERFA N°12818*02).
- Ces démarches peuvent être engagées tout au long de l'année.

Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes.

Conditions d'admission : recevabilité et acceptation de prise en charge de l'accompagnement

Tarifs et conditions financières

- L'accompagnement est payant et non obligatoire mais recommandé. Tarifs à partir de 60 € de l'heure.
- Formation éligible au CPF, aux dispositifs de financement Pôle Emploi, Transitions Pro, plan de développement des compétences et financements personnels.



CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42124 PERREUX

Tél : 04.77.44.82.00

cfppa.roanne@educagri.fr

